



# **Avenant**

**au contrat de Projet 2012-2016**

**du centre social Fontaine d'Ouche**

Entre les soussignés,

d'une part,

M. François Rebsamen  
Président du  
Centre Communal d'Action Sociale de Dijon  
11 rue de l'Hôpital  
21000 DIJON

Et d'autre part,

M. Jean-Philippe Dazy  
Président de la Caisse d'Allocations Familiales  
8 boulevard Clémenceau  
21043 DIJON CEDEX 9

il est convenu de modifier par le présent avenant le contrat de projet 2012-2015 du Centre Social Fontaine d'Ouche suite à la fusion de la Maison de Quartier et du Centre Social en une seule entité ; Centre Socioculturel Fontaine d'Ouche.

## **Article 1 : Le contexte**

Le diagnostic de territoire élaboré dans le cadre du contrat de projet 2012 du centre social mettait en avant la nécessité d'engager un travail de cohérence territoriale en améliorant la concertation avec la maison de quartier. Cette analyse intégrait également les éléments d'orientation du contrat de quartier élaboré avec les personnes ressources, les élus et les travailleurs sociaux du territoire.

La Ville de Dijon a souhaité aller au-delà d'une simple coordination et travailler à la mise en œuvre de la fusion des deux équipements.

Disposant des éléments de diagnostic des deux contrats (Contrats de projet et de quartier), de leurs orientations et des ressources propres à chaque structure, il a été souhaité une refonte de l'approche socioculturelle du territoire par la mise en œuvre d'un regroupement des deux équipements autour de la création du centre socioculturel de la Fontaine d'Ouche.

Le présent avenant a vocation à présenter en quoi cette fusion complète et prolonge le contrat de projet du centre social validé par la Caisse d'allocations familiales en 2012.

## **Article 2 : Les références**

Le projet du centre socioculturel Fontaine d'Ouche est fondé sur :

- 1 > Le diagnostic et les orientations du contrat de projet 2012-2015 du centre social ;
- 2 > Le diagnostic et les orientations du contrat de quartier ;
- 3 > Les enseignements des rapports intermédiaires des deux équipements ;
- 4 > La mobilisation des ressources nouvelles issues de la fusion des deux équipements :
  - une équipe d'agents étoffée, positionnée sur des champs initialement non couverts par le centre social ;
  - un bâtiment situé 2 allée de Grenoble (Maison de Quartier) aux fonctionnalités étendues ;
  - des espaces de jardins partagés : Cèdre Bleu, La Cras, Jardin Éducatif du Ruisseau ;
  - des moyens matériels supplémentaires.
- 5 > La prise en compte de nouveaux éléments de contexte liés au territoire de projet :
  - la restructuration de la zone commerciale et l'aménagement des Carrières Blanches ;
  - la mise en œuvre de l'avenant expérimental du CUCS et ses corollaires ;
  - les conclusions des derniers rapports de la GUSP et du CPSQ.

## **Article 3 : La méthode d'élaboration**

Dès l'été 2012, la Ville de Dijon a procédé au recrutement d'un directeur unique pour le centre social et la maison de quartier, positionnant de l'ex-directeur du centre social sur une fonction d'adjoint.

Un comité de gestion composé de la Ville et du CCAS a été installé pour accompagner la mise en œuvre du projet de création du centre socioculturel. Un comité de pilotage composé d'élus a permis de valider les différentes phases de progression.

Une lettre de cadrage a été remise au directeur des deux équipements au 1er octobre 2012, permettant de fixer les objectifs de travail, à savoir :

- former une équipe unique autour d'un projet de territoire ;
- impliquer les associations, les usagers et les différents partenaires autour de la démarche.

#### *Des concertations internes et externes*

Les premières phases de concertation ont permis de partager et conforter les diagnostics récents du contrat de projet et du contrat de quartier :

> Animation de commissions thématiques entre agents des deux équipements (famille, jeunesse, animation globale, accueil et logistique/administratif) ;

> Rencontre avec les principaux acteurs locaux du quartier : ADPEP 21, Acodège, service social du CCAS, service social du Conseil Général, Maison de la solidarité, Dijon Ville Santé, service médiation, service des sports, service jeunesse (projet éducatif global et accueils de loisirs inclus), Unicité, Mission locale, Pôle emploi (et ses services), inspectrice académique et les enseignants des écoles du quartier, proviseurs des deux collèges, police et un grand nombre de représentants d'associations (usagers ou non des structures) ;

> Rencontre avec les principaux partenaires institutionnels (hors Ville et Grand Dijon) : Caf, ACSE, Région, DRAAF, déléguée du Préfet ;

> Le directeur nouvellement nommé s'est parallèlement impliqué dans différentes instances : Gestion Urbaine Sociale de Proximité-GUSP (et concertation avec bailleurs), Comité de Prévention et de Sécurité du Quartier-CPSQ, réunions des directeurs des équipements de quartiers et des centres sociaux, point hebdomadaire avec la direction des interventions sociales et du handicap et la direction de l'animation des quartiers, fédération des centres sociaux, conseil d'administration d'un des deux collèges et de l'association socioculturelle et sportive du « centre social », commission de quartier, commission petite enfance (dont l'accueil petite enfance de la Fontaine d'Ouche), commission parentalité (avenant CUCS).

### **Article 4 : les modifications apportées au contrat de projet 2012-2015**

#### DES AXES CONFORTES – UN AXE JEUNESSE AJOUTÉ

Les différentes concertations ont conforté les diagnostics et éléments d'orientation des contrats de projet et de quartier et confirmé l'opportunité de créer un équipement unique pour un projet de territoire. Reprenant les éléments constitutifs de l'agrément du centre social, les comités de gestion et de pilotage ont validé les renforcements proposés des axes prioritaires et l'ajout d'un axe jeunesse.

Les trois axes prioritaires du contrat de projet portaient sur :

- Le soutien à la fonction parentale et à la vie familiale ;
- Le développement social local ;
- L'information et la communication.

Une fiche action a été ajoutée (fiche action cuisine pédagogique) et plusieurs ont été complétées compte tenu des apports générés par la fusion des deux équipements.

Pour l'axe 1 soutien à la fonction parentale et à la vie familiale :

- Fiche action 2 : Passerelles ;
- Fiche action 3 : Sorties Familles ;
- Fiche action 4 : Séjours Familles ;
- Fiche action 6 : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ;
- Fiche action 7 : Papothèques – « Petite Causerie » ;
- Fiche action 8 : Accompagnement social individualisé.

Le chapitre 6.4, information et communication, a été actualisé.

Un axe supplémentaire concernant la jeunesse est ajouté grâce au rapprochement de la maison de quartier. L'axe jeunesse intègre ainsi le document initial en chapitre 6.5.

Trois fiches actions sont intégrées à l'axe jeunesse :

- \* Fiche action « Accueil Jeunes » ;
- \* Fiche action « Continuité et cohérence éducatives » ;
- \* Fiche action « Action Jeunesse Citoyenne et collective (AJC) ».

Les axes transversaux ont également été complétés par une partie relative à l'accueil et une autre concernant la gouvernance interne de l'équipement. L'organigramme a également été ajusté.

L'ensemble des fiches modifiées ou complétées figure en annexe du présent avenant.

La fiche action n°18 relative au travail en complémentarité du centre social et de la maison de quartier est supprimée, l'objectif ayant été atteint et dépassé au travers de la fusion.

D'un point de vue général, pour l'ensemble du contrat de projet initial, l'intitulé « centre socioculturel » viendra se substituer à l'intitulé « centre social ».

Les éléments relatifs au diagnostic n'ont naturellement connu aucune modification.

### **Article 5 : Période visée par l'avenant**

Le présent avenant est établi pour la période 2012-2015, respectant le cadre initial du contrat de projet.

**Le Président du CCAS de Dijon,**

**Le Président de la Caisse d'Allocations  
Familiales de Côte d'Or,**

M. François Rebsamen

M. Jean-Philippe Dazy

## ANNEXES

Les éléments modifiés dans l'axe 1 : *soutien à la fonction parentale et familiale*

- **fiche action n°2 : Passerelles ;**
- **fiche action n°3 : Sorties Familles ;**
- **fiche action n°4 : Séjours Familles ;**
- **fiche action n°6 : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ;**
- **fiche action n°7 : Papothèque – « Petite causerie » ;**
- **fiche action n°8 : Accompagnement social individualisé ;**
- **chapitre 6.4 « Information et communication » actualisé.**

Les éléments ajoutés dans l'axe 1 : *Axe soutien à la fonction parentale et familiale*

- **fiche action « cuisine pédagogique »**

L'axe jeunesse :

- **cadrage**
- **fiche action n°1 : Accueil Jeunes ;**
- **fiche action n°2 : Action Jeunesse Citoyenne et collective (AJC) ;**
- **fiche action n°3 : Continuité et cohérence éducatives.**

# **CONTRAT DE PROJET INITIAL**

## **LES ELEMENTS MODIFIES**

## FICHE ACTION N°2

**DÉNOMINATION :** Lien et actions communs avec l'accueil de loisirs et actions Passerelles Maison de Quartier

**RÉFÉRENT :** Agnès POTHERAT

**PUBLIC VISÉ :** Enfants de l'accueil de loisirs du centre socioculturel (gestion ADPEP) et d'Anjou

**LOCALISATION :** Centre socioculturel ;

**OBJECTIFS :**

- \* Privilégier les rencontres avec les parents et les amateurs du Centre Social, ainsi que l'équipe éducative de l'ALSH.
- \* Resserrer les liens entre l'ALSH et l'équipe du Centre Social pour assurer la continuité d'accueil des familles (inscriptions, réservation...).
- \* Mise en place régulier d'actions communes en direction des enfants et des familles.
- \* Rendre lisible et cohérent les objectifs de l'accueil de loisirs et ceux du centre social.
- \* Permettre un repérage des familles en difficultés et les amener à s'intégrer dans des actions du centre social (FLE, Groupe de parole, sorties familles, séjours familles...).
- \* Retravailler sur l'accueil des familles, en partenariat avec l'ADPEP, co-élaboration des objectifs pédagogiques sur l'accueil des familles.
- \* Favoriser le passage des enfants vers le secteur jeunesse.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- \*Favoriser une fluidité des relations entre le centre socioculturel et l'accueil de loisirs afin que chacun puisse atteindre ses objectifs éducatifs, et répondre aux attentes des familles.
- \*Favoriser les projets communs afin que les familles puissent avoir une lecture globale des actions du centre socioculturel.
- \* Donner une ambiance plus « ludique » aux espaces de vie partagés (rénovation et aménagement des locaux).
- \* Instauration de temps d'accueil conviviaux incluant les équipes du Centre Socioculturel et de l'accueil de loisirs.
- \* Diminution de la fracture observée entre les accueils de loisirs et le secteur jeunesse aussi bien dans l'approche parentale que dans le suivi éducatif des jeunes.

**CONTENU – DÉROULEMENT :**

- \* Travail conjoint avec le service jeunesse sur la convention avec le gestionnaire (place du Centre Social), afin de trouver une véritable complémentarité pour les familles du quartier (démarche pilotée par la Direction générale du CCAS).
- \* Projet commun en établissant un véritable co-partenariat (associer l'ALSH aux différentes sorties de la structure).
- \* Réunion conjointe entre les directions et les équipes.
- \* Comité de pilotage entre la ville et la structure gestionnaire et le Centre Social.
- \* Élaboration commune (accueils de loisirs/secteur jeunesse du centre socioculturel) d'un projet pédagogique des 12/14ans (voir axe jeunesse).

**PÉRIODICITÉ :** Tout au long de l'année en fonction des projets.



**MOYENS :**

- **COMMUNICATION :** Tous les supports (avec Logo Ville et ADPEP).
- **TECHNIQUE :** Organisation des locaux.
- **HUMAIN :** Un référent CS sur l'animation et un référent sur le secrétariat.

**.PARTENARIAT :**

ADPEP, CCAS Ville de Dijon, Service Jeunesse Ville de Dijon.

**CORRESPONDANCE :**

PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS CAF	PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS DU CENTRE SOCIAL	PAR RAPPORT AUX PUBLICS
<input type="checkbox"/> Equipement à vocation sociale	<input type="checkbox"/> Renforcer la participation des habitants	<input checked="" type="checkbox"/> Enfance
<input type="checkbox"/> Accueils familial et plurigénérationnels	<input checked="" type="checkbox"/> Prioriser le travail avec la famille	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse
<input checked="" type="checkbox"/> Animation de la vie sociale	<input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite	<input checked="" type="checkbox"/> Famille intergénérationnelle
<input type="checkbox"/> Interventions innovantes et concertées	<input type="checkbox"/> Action nouvelle	<input type="checkbox"/> Participation des habitants

**EVALUATION;**

*Critères et indicateurs.*

\*Meilleur repérage des familles fréquentant l'accueil de loisirs.

\*Nombre de familles qui pourront s'investir sur d'autres actions du centre social ou sur le quartier.

\*Nombre de jeunes de 12/14ans participant aux actions du secteur jeunesse issus des accueils de loisirs du territoire.

\* Évaluation qualitative du suivi des familles, des jeunes adolescents (assiduité, passerelles avec les autres actions de type CLAS, suivis individuels PRE ou CESF).

*Méthodologie/outils.*

Il sera mis en place 2 fois par an une réunion d'évaluation avec les différents partenaires concernés (ADPEP, SERVICE JEUNESSE, CCAS).

## FICHE ACTION N°3

**DÉNOMINATION : SORTIES FAMILLES**

**RÉFÉRENT : Anaïs RIOU**

**PUBLIC VISÉ :** Familles du Quartier / Personnes Isolées / Personnes Agées.

**LOCALISATION :** En fonction du projet.

**OBJECTIFS :**

- \* Favoriser et accompagner l'accès aux loisirs en particulier les « Loisirs Partagés »
- \* Accompagner les parents dans leur rôle Éducatif.
- \* Créer du lien social, des rencontres entre les habitants.
- \* Travailler les sorties en collaboration avec l'accueil de loisirs.
- \* Permettre aux habitants de sortir de leur environnement immédiat.
- \* Diminuer la sectorisation des familles (lieu de résidence, usagers « permanents ») et des activités (réservées qu'à un public cible).

**FINALITÉ – RÉSULTATS ATTENDUS :**

- \* Renforcement de la structure Familiale.
- \* Tisser du lien entre les habitants (solidarité, partage, rencontre).
- \* Faire connaître les activités du quartier (information sur les activités existantes), au-delà de la structure du Centre Social.
- \* De part la volonté du CCAS : application d'un tarif permettant à tous de pouvoir participer.
- \* Favoriser une relation d'entraide entre personnes âgées et familles en difficultés.
- \* Passerelles entre les activités internes ou externes et entre les publics par la mise en place d'activités transversales de territoire.

**CONTENU – DÉROULEMENT :**

- \* A travers les rencontres dans le cadre de la commission « Famille », permettre aux partenaires de s'associer dans la réalisation.
- \* Mettre en place un dispositif permettant aux habitants de nous faire part de leurs envies autour de ces sorties (type Boite à Idées...), les faire participer aux différents choix dans le cadre de ces sorties.
- \* Utiliser les jardins partagés, les après-midis récréatifs et le contenu des activités du tissu associatif local (usagers ou non du centre socioculturel) pour la mise en œuvre d'activités transversales.
- \* S'associer fortement aux actions existantes du type Apéro maison, Journée Portes ouvertes, cinéma plein air,....
- \* Participer à la création d'un pôle ressources (de type PIF) au sein du quartier en relation étroite avec la maison de la solidarité et le PIMMS.

**PÉRIODICITÉ :**

- \* Travailler sur un rétro planning afin de prévoir plus en amont les sorties et ainsi mieux informer le public.
- \* Une sortie tous les trois mois.
- \* 5-6 sorties sur la période estivale.

**MOYENS :**

- **FINANCEMENT :** CCAS de la Ville de Dijon, Participation des habitants.
- **COMMUNICATION :** Plaquette de diffusion de l'information en direction du public visé. Information par les partenaires du quartier.
- **TECHNIQUE :** En fonction des sorties.
- **ENCADREMENT :** L'équipe du centre social.

**.PARTENARIAT :** ASE, ACODEGE, Maison de quartier, Maison de la solidarité, ADPEP, Service Lien social.

**CORRESPONDANCE :**

PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS CAF	PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS DU CENTRE SOCIAL	PAR RAPPORT AUX PUBLICS
<input checked="" type="checkbox"/> Equipement à vocation sociale	<input checked="" type="checkbox"/> Renforcer la participation des habitants	<input checked="" type="checkbox"/> Enfance
<input checked="" type="checkbox"/> Accueils familial et plurigénérationnels	<input checked="" type="checkbox"/> Prioriser le travail avec la famille	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse
<input checked="" type="checkbox"/> Animation de la vie sociale	<input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite	<input checked="" type="checkbox"/> Famille intergénérationnelle
<input type="checkbox"/> Interventions innovantes et concertées	<input type="checkbox"/> Action nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> Participation des habitants

**ÉVALUATION :**

*Critères et indicateurs.*

- \* Nombre de personnes participantes à chaque sortie.
- \* Degré d'investissement des familles dans la sortie.
- \* Bilan équipe et questionnaire de satisfaction à chaque sortie.

## FICHE ACTION N° 4

### **DÉNOMINATION : SEJOURS FAMILLES**

### **RÉFÉRENT : Équipe Centre Social**

**PUBLIC VISÉS :** Les familles (enfants, parents, grand-parents, personnes seules isolées)

**LOCALISATION :** En fonction du projet.

### **OBJECTIFS :**

- \* Rendre accessible les vacances aux familles les plus démunies.
- \* Accompagner, aider, susciter l'envie de partir même si cela peut paraître difficile pour certaines familles.
- \* Amener les familles à la notion de l'épargne malgré leur petit budget (projection dans l'avenir).
- \* Impliquer les familles dans l'élaboration et le déroulement du séjour (choix des activités enfants adultes, organisation de la vie quotidienne.)
- \* Promouvoir les relations sociales entre les familles (faciliter les échanges au sein, permettre à chacun de trouver sa place et de se sentir bien dans le groupe, être attentif à d'éventuelles exclusions, mise à l'écart d'un membre par le reste du groupe) mais aussi extra familiale (rencontre, solidarité).
- \* Redonner confiance aux familles (capacité à) pour qu'à plus ou moins long terme elles puissent être autonomes dans ce type d'action mais aussi dans leur vie quotidienne.

### **FINALITÉ – RÉSULTATS ATTENDUS :**

- \* Mobiliser de nouvelles familles chaque année qui s'investissent dans un projet « vacances ».
- \* Aider à une meilleure connaissance de soi et des autres par l'intermédiaire des expériences collectives, et des relations différentes de celles vécues au sein du foyer.
- \* Apaiser les relations parents-enfants, les rendre plus sereines.
- \* Partager des expériences avec d'autres, et valoriser son savoir-faire.
- \* Familles : Confiance en soi, capacité à s'organiser, prendre plaisir.

### **CONTENU – DÉROULEMENT :**

- \* Mise en place chaque année d'un groupe en amont du premier séjour (si possible en partenariat avec les travailleurs sociaux du quartier).
- \* Travailler avec ce groupe témoin pour le deuxième séjour en départ semi autonome pour arriver en troisième séjour sur un départ autonome.
- \* Travail partenarial avec les partenaires sur le choix des familles.
- \* Accompagner l'ASCS dans la création d'une commission « famille », pouvant permettre un apport financier pour les familles les plus en difficultés.

### **PÉRIODICITÉ :**

- \* **Un à deux par an.**

**MOYENS :**

- **FINANCEMENT :** Application tarification CCAS.
- **COMMUNICATION :** Plaquette de diffusion de l'information en direction du public visé. Information par les partenaires du quartier.
- **TECHNIQUE :** En fonction des séjours.
- **ENCADREMENT :** Animatrice sociale, Conseillère en ESF et tout animateur dont nous aurions besoin.

**.PARTENARIAT :**

Pour le choix des familles : ASF, ACODEGE, ASCS

**CORRESPONDANCE :**

PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS CAF	PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS DU CENTRE SOCIAL	PAR RAPPORT AUX PUBLICS
<input checked="" type="checkbox"/> Equipement à vocation sociale	<input checked="" type="checkbox"/> Renforcer la participation des habitants	<input checked="" type="checkbox"/> Enfance
<input checked="" type="checkbox"/> Accueils familial et plurigénérationnels	<input checked="" type="checkbox"/> Prioriser le travail avec la famille	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse
<input type="checkbox"/> Animation de la vie sociale	<input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite	<input checked="" type="checkbox"/> Famille intergénérationnelle
<input type="checkbox"/> Interventions innovantes et concertées	<input type="checkbox"/> Action nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> Participation des habitants

**ÉVALUATION;**

*Critères et indicateurs.*

\*Nombre de familles, qui s'engagent dans un projet « vacances ». (Nombre d'accompagnements et nombre de départs).

\* Autonomie des familles pour organiser leur prochain projet « vacances » semi autonome et autonome.

## FICHE ACTION N°6

### **DÉNOMINATION : CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE**

**RÉFÉRENT :** CESF/Secteur jeunesse

**PUBLIC VISÉS :** adolescents scolarisés au collège et au lycée

**LOCALISATION :** locaux du centre socioculturel

#### **OBJECTIFS :**

- Lutter contre l'échec scolaire en apportant des outils méthodologiques aux enfants.
- Soutenir les parents dans la scolarisation de leurs enfants, en permettant un accueil individualisé et une prise en charge évolutive en concertation avec les familles.
- Rapprocher les établissements scolaires des équipes d'animation et des familles.
- Favoriser l'ouverture ludique des jeunes en association étroite avec le secteur jeune du centre socioculturel.
- Coordonner l'ensemble des dispositifs CLAS du territoire (ECLA et Confédération sociale des familles).
- Définir une politique de recrutement et de formation des animateurs vacataires.
- Accompagner et individualiser les enfants par petits groupes de même niveau scolaire (5 maxi).

#### **FINALITÉ – RÉSULTATS ATTENDUS :**

- meilleure implication des parents dans la scolarisation de leurs enfants, en accompagnement individualisé avec la conseillère.
- créer du lien avec les familles des adolescents accueillis sur cet accueil.
- avoir un véritable partenariat avec l'ADPEP qui coordonne sur le quartier le dispositif d'aide aux devoirs et les deux autres opérateurs.
- adopter des procédures simplifiées et respectées entre le CLAS et les établissements scolaires.
- participation active des jeunes aux actions jeunesse.

**CONTENU – DÉROULEMENT :** Bien qu'il existe déjà sur tous les groupes scolaires des dispositifs « d'aide aux devoirs », l'accueil au centre social se différencie du fait justement qu'il ne se passe pas dans l'école de l'enfant concerné, mais aussi que l'accueil est plus individualisé par un encadrement pour un petit nombre d'enfants 1 pour 5.

- les enfants et jeunes sont repérés par les enseignants ou bien à la demande des parents (particulièrement pour les habitués ou les familles qui participent déjà à des actions avec le centre social)

- Entretien Parents-enfants au début de l'inscription, engagement des parents, de l'enfant sur la charte d'accompagnement (signature du contrat parent, enfant et animateur...), prise en charge évolutive.

- Animation autour d'un projet collectif (sortie culturelle, en partenariat avec les parents afin de créer du lien hors du cadre du CLAS) avec le secteur jeunesse.
- Mise en œuvre des procédures en concertation avec les établissements en particulier les deux collèges du quartier.
- Affectation des groupes sur des lieux différents.

**PÉRIODICITÉ : de la mi septembre à la mi juin**

- tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h45 à 18h30 hors vacances scolaires

**MOYENS :**

● **COMMUNICATION :**

- information dans les écoles par le biais des enseignants.
- information auprès des services sociaux.

● **HUMAIN :**

- pilotage par un professionnel du centre social.
- animatrices BAC + 2 recrutées pour la saison et ayant une expérience d'encadrement avec un public enfants et jeunes (BAFA si possible) à raison d'un animateur pour 5 enfants maximum.
- bénévoles (en fonction de leurs compétences).
- animateurs « jeunesse » pour le renforcement de l'approche ludique (transversale aux deux autres dispositifs).

**PARTENARIAT :**

- ADPEP
- Éducation Nationale
- École des Parents
- services sociaux implantés dans le quartier
- CSF/ECLA

**CORRESPONDANCE :**

PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS CAF	PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS DU CENTRE SOCIAL	PAR RAPPORT AUX PUBLICS
<input type="checkbox"/> Equipement à vocation sociale	<input type="checkbox"/> Renforcer la participation des habitants	<input checked="" type="checkbox"/> Enfance
<input type="checkbox"/> Accueils familial et plurigénérationnels	<input checked="" type="checkbox"/> Prioriser le travail avec la famille	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse
<input checked="" type="checkbox"/> Animation de la vie sociale	<input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite	<input type="checkbox"/> Famille intergénérationnelle
<input type="checkbox"/> Interventions innovantes et concertées	<input type="checkbox"/> Action nouvelle	<input type="checkbox"/> Participation des habitants

**EVALUATION :**

- Assiduité de l'enfant.
- Evaluations enfant et parents/enfants. Prise en charge de l'accompagnement de la scolarité par la famille (partielle ou totale).
- Méthodologie dans l'autonomie (acquis – non acquis).
- Ouverture ludique (inscriptions clubs, participations sorties).
- Relation avec les établissements scolaires (procédures d'évaluation).



## FICHE ACTION N° 7

**DÉNOMINATION :** « PAPOTHEQUE « - « PETITE CAUSERIE » »

**RÉFÉRENT :** Anaïs RIOU – Agnès POTHERAT – Fabrice SCHOUTTH

**PUBLIC VISÉ :** Habitants du quartier.

**LOCALISATION :**

Sur le Quartier de la Fontaine D' Ouche

**OBJECTIFS :**

- Créer un lieu d'échanges et de rencontres hors institutions.
- Rapprocher les structures institutionnelles et les familles, dans une meilleure compréhension des rôles et des attentes de chacun (en particulier avec les écoles et collègues du quartier).
- Renforcer le lien social à destination d'un public large, en allant vers des populations qui ne fréquentent pas les structures institutionnelles du quartier.
- Favoriser une communication avec et entre les habitants. Développer un réseau relationnel.
- Accompagner les parents dans leurs fonctions et les difficultés éducatives potentielles dans un cadre propice aux échanges.

**FINALITÉ – RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Création d'un lieu fixe ou mobile en Autogestion en concertation étroite avec les établissements scolaires (validation en commission Parentalité)
- Participation des parents du projet « Parents venus d'ici ou d'ailleurs », dans la construction de ce projet (suite).
- Bien vivre ensemble, se respecter, se sentir intégré, dans une vie de quartier.
- Rendre plus accessible l'information sur le quartier.
- Effets passerelles entre ces lieux et les actions du territoire (tout particulièrement celles du centre socioculturel et de la commission Parentalité).

**CONTENU – DÉROULEMENT :**

Phase 1 – Mise en place d'un questionnaire avec les habitants, qui sera distribué et rempli par leurs soins.

Phase 2 – Elaboration avec les familles d'un règlement intérieur d'un tel lieu.

Phase 3 – Animation du lieu, recherche d'un local.

L'ensemble de ce phasage devra être étayé et validé par la commission de Parentalité.

**PÉRIODICITÉ :**

Ouverture en fonction des réponses aux questionnaires.

**MOYENS :**

- **COMMUNICATION** : la communication est l'outil crucial de la démarche de cette action, ainsi nous basons la communication sur : une plaquette qui sera diffusée largement dans le quartier (plaquette réfléchie et conçue pour être accessible au plus grand nombre).
- Affichage dans les lieux stratégiques du quartier (commerces, services divers, écoles et collège).
- information dans la presse locale (Bien Public) et le journal de la commune « Dijon notre ville ».
- **TECHNIQUE** :
- Un local et ou un minibus
- **HUMAIN** :
- Des professionnels sur un groupe de pilotage.
- Constitution d'un groupe de bénévoles qui participera à l'animation du lieu.

**PARTENARIAT :**

Les acteurs sociaux sur le quartier seront les principaux partenaires de cette action par le repérage des personnes, mais aussi par la diffusion de l'action. Ce partenariat pourra s'élargir par une présence au comité de pilotage via la commission parentalité. (pas plus d'un quart de l'effectif global du groupe) :

- service social CAF,
- assistantes sociales des personnes âgées (CCAS)
- service social du conseil général (agence de Fontaine d'Ouche)
- éducateur de prévention
- Éducation Nationale (relais auprès des parents d'élèves – participation pour les collégiens aux échanges...)

**CORRESPONDANCE :**

PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS CAF	PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS DU CENTRE SOCIAL	PAR RAPPORT AUX PUBLICS
<input type="checkbox"/> Equipement à vocation sociale	<input checked="" type="checkbox"/> Renforcer la participation habitants	<input type="checkbox"/> Enfance
<input type="checkbox"/> Accueils familial et plurigénérationnels	<input type="checkbox"/> Prioriser le travail avec la famille	<input type="checkbox"/> Jeunesse
<input checked="" type="checkbox"/> Animation de la vie sociale	<input type="checkbox"/> Action reconduite	<input type="checkbox"/> Famille intergénérationnelle
<input checked="" type="checkbox"/> Interventions innovantes et concertées	<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> Participation des habitants

**EVALUATION\_:**

- nombre de personnes fréquentant le lieu.
- autonomie dans l'autogestion.
- groupe de pilotage – autonomie du groupe.
- impact dans le quartier.
- effets sur les actions passerelles (séjours, activités familles et actions commissions parentalité).
- impacts sur la relation parents /école.

## FICHE ACTION N° 8

**DÉNOMINATION : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL INDIVIDUALISÉ**

**RÉFÉRENT :**

- Anaïs RIOU

**PUBLIC VISÉ :**

- Habitants du quartier

**LOCALISATION :**

- Centre Social Fontaine D'Ouche

**OBJECTIFS :**

- Accompagner éducativement et budgétairement.
- Permettre aux familles, aux personnes en situation difficile de s'informer et d'accéder à leurs droits sociaux.
- Diagnostic des situations.
- Accompagnement dans le temps, en fonction des dossiers.
- Transmission d'une méthode.
- Elaboration et suivi de dossiers divers et adaptés en fonction des problématiques.
- Orientation vers les services adaptés (santé, social, PRE CAF...) et suivi.
- Créer un pôle « ressources » sur le quartier ouvert à tous avec un libre accès aux outils informatiques de type Point d'Information Famille (PIF).

**FINALITÉ – RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Travailler et développer le lien avec les travailleurs sociaux du quartier, mise en réseau.
- Etre un possible relais parfois entre les administrations et les familles (pôle ressources inclus).
- Rendre plus autonome les familles face aux contraintes de la vie quotidienne, savoir prioriser leur budget.
- Mise en place d'un pôle « ressources » en adéquation et en partenariat avec la maison de la solidarité, le Pimms, Panda et les initiatives locales d'écrivain public.

**CONTENU :**

- Développer des permanences individualisées sur une semaine et éventuellement territorialisées.
- Accentuer et délocaliser notre présence sur l'avenue Edouard Belin, afin de favoriser encore plus la proximité.
- Permettre le passage de l'individuel vers le collectif.
- Mettre en place un groupe de travail autour de la création du Pôle « ressources ».

**PÉRIODICITÉ :**

- Tous les jours de fonctionnement de la structure.

**MOYENS :**

- Humain : la CESF
- Formation : Après des organismes qui travaillent sur les notions de budget

**PARTENARIAT :** Ville de Dijon – Cesam, CCAS service social général, DRPA, CAP, cellule logement, service social du Conseil Général, accueil prestataire CAF, Maison de la Solidarité.

**CORRESPONDANCE :**

PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS CAF	PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS DU CENTRE SOCIAL	PAR RAPPORT AUX PUBLICS
<input checked="" type="checkbox"/> Equipement a vocation sociale	Renforcer la participation habitants	<input checked="" type="checkbox"/> Enfance
<input checked="" type="checkbox"/> Accueils familial et plurigénérationnels	<input checked="" type="checkbox"/> Prioriser le travail avec famille	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse
<input checked="" type="checkbox"/> Animation de la vie sociale	<input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite	<input checked="" type="checkbox"/> Famille intergénérationnelle
<input type="checkbox"/> Interventions innovantes et concertées	<input type="checkbox"/> Action nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> Participation des habitants

**EVALUATION :****Critères indicateurs :**

- Nombre de personnes accompagnées
  - Nombre d'entretiens
  - Apurement des dettes
- Méthode outils :**
- Méthode sur le budget, suivi et compréhension
  - Dossier d'accueil

## 6.4 Information – Communication

Beaucoup de « Savoir – faire pour peu de faire - savoir », il nous faut renforcer cette notion et la développer. développer une communication active au sein du quartier.

### ☞ Nos Objectifs :

- Renforcer le rôle de l'accueil, d'information et d'orientation de proximité pour tous les habitants du quartier.
- Optimiser et structurer le partenariat local.
- Faire connaître et se faire connaître.
- Développer et Diversifier les supports de communication du Centre Social.

### ☞ Fiches Actions :

- Portes Ouvertes
- Renforcement de la Fonction accueil.
- Pilotage de Réseaux
  - ▲ Réseau Famille.
  - ▲ Réseau Santé conduite à risque.
  - ▲ Réseau Intergénérationnel.
- Les Outils de Communication

*Au travers des différentes fiches actions, il se révèle des objectifs transversaux à l'ensemble des actions, afin de les rendre plus attractives et au service des habitants:*

- 1) Veiller à la qualité de nos interventions tout en contribuant à la formation du personnel.
  - Mise en place des fiches de postes.
  - Constituer la ligne conductrice du Centre Social et permettre aux agents de se former afin d'acquérir de meilleures compétences, dans leurs domaines d'interventions .
  - Continuer l'accueil des stagiaires au cours de l'année.
- Harmoniser les pratiques professionnelles liées à l'accueil de l'utilisateur, de l'association ou du partenaire :
  - fonctions et missions du 1er accueil
  - orientation et accompagnement des demandes (dans le 2ème accueil) – Evaluation/suivi fonctions et missions du 1er accueil
  - uniformisation des logiciels d'inscription et de gestion des salles
- Répartition clarifiée des agents pour un meilleur accueil
  - fonction de logistique précisée et revalorisée
  - fonction de l'accueil du jour affinée
  - fonction de l'accueil et de la médiation en soirée développée
- Amplitude d'ouverture adaptée aux demandes de l'habitant
  - ouverture le samedi

## **2) Développer les partenariats et le travail en réseau**

L'idée maîtresse consiste à pérenniser nos partenariats actuels, mais aussi à en développer d'autres.

\* Le travail avec la Maison de la Solidarité : continuer et accentuer notre présence lors des permanences à la Maison de la Solidarité, et l'associer plus régulièrement à nos actions.  
Créer une instance de Réflexion en Réseau en association tous partenaires œuvrant autour du lien social et en particulier sur les personnes isolées du quartier.

\* Relancer la dynamique « Commission Famille » et « Commission Santé Conduite à Risques »

Le Centre Social doit fédérer les acteurs locaux au sein d'une organisation en réseau qui met en synergie les compétences et les complémentarités des partenaires au service de projets communs conduits avec et pour les habitants.

- Maintenir et développer la participation du centre socioculturel auprès des instances consultatives et de coordination du territoire : commission de quartier, PEG, GUSP, CPSQ, coordination des équipements de quartiers de la ville et conseils d'administration (ag) des différentes associations et institutions partenaires.
- Etre force de propositions sur des actions phares pour associer le maximum d'acteurs locaux : Projet cuisine, projet pôle ressources, Journée portes ouvertes.

### **Les missions transversales sont les suivantes pour les commissions :**

- Mise en commun d'informations relatives au fonctionnement et à l'actualité des services (Observation Sociale du Territoire).
  - Repérage des dysfonctionnements en matière de lien social.
  - Repérage des publics isolés.
  - Accentuer le travail sur la problématique santé en particulier pour les jeunes.



**3) Maintenir une communication efficace et adaptée tout en développant de nouvelles stratégies et de nouveaux moyens, afin d'améliorer l'impact de la Structure à l'extérieur :**

- Développer une communication plus adaptée à la cible.
- Créer une newsletter plus régulière , en ayant pris soin en amont de développer un outil efficace pour recenser les différents courriels.
- Continuer l'action « Portes Ouvertes ».
- Travailler sur le lien en particulier avec le service de Médiation, comment développer notre présence de terrain ? .
- Retravailler l'efficacité des réunions internes et des restitutions.
- Modifier les pratiques professionnelles des agents dans le domaine de la communication : anticipation, méthodologie, travail d'équipe.

**4) Permettre à toute personne d'être accueillie et écoutée dans de bonnes conditions :**

**Lieu incontournable et primordial, notre hall d'accueil doit être modernisé et plus accessible.**  
**Au 1 allée du Roussillon**

- Création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, et facilitant l'accès aux poussettes.
- Création et agencement de la banque d'accueil, afin de sécuriser le lieu.
- Écran LCD pour information et petit montage créant ainsi une nouvelle animation dans le hall d'accueil (pourraient ainsi être diffusées les photos des différentes actions, sorties et séjours).

**Au 2 allée de Grenoble**

- Réaménager l'espace d'accueil en concertation avec les usagers et les équipes : espace exposition, espace détente, point informatique.

**LES ELEMENTS AJOUTES**  
**DANS L'AXE 1**

**PROJET CUISINE PEDAGOGIQUE**

## FICHE ACTION N°1

**DÉNOMINATION :** Cuisine pédagogique

**RÉFÉRENT :** secteur famille

**PUBLIC VISÉS :** usagers, habitants, associations

**LOCALISATION :** centre socioculturel – 1 allée du Roussillon

**OBJECTIFS :**

- Posséder sur le territoire un espace « cuisine » répondant aux critères d'hygiène et de sécurité et en phase avec l'ensemble des actions réalisées (ou à venir) : AJC, atelier cuisine famille, soirée festive et thématique, actions jeunesse.
- permettre aux ateliers cuisine existant de travailler dans de bonnes conditions.
- permettre aux associations partenaires de développer leurs actions à caractère ludique ou festif dans de bonne condition et à des prix accessibles (accueils de loisirs enfants, soirées festives associatives, projets pédagogiques écoles primaires, associations caritatives et solidaires).
- développer des actions innovantes et concertées autour de cette thématique : lien avec les jardins partagés (repas commun avec les produits des jardins), fée dédic (fabrication de conserves et confitures) au bénéfice de leur action – travail en partenariat avec la distribution ou les producteurs locaux, travail avec DVS pour toutes ces actions liées à l'hygiène alimentaire et nutrition.
- favoriser le lien avec les associations caritatives et solidaires (épicerie solidaire, restauration solidaire, associations caritatives) aussi bien dans la formation des bénévoles encadrants que dans la co-animation d'ateliers thématiques avec les usagers (gaspillage, savoir utiliser son colis repas, les recettes à bon prix, l'utilisation des matériels de cuisine, ...) - mettre en lien avec l'ensemble des actions de la cuisine pédagogique et celles du centre socioculturel.
- devenir un des outils incontournables des actions liées au Pass Santé Jeunes – Etre force de proposition d'actions en direction du public cible avec nos équipes jeunes/familles et les intervenants qualifiés selon la thématique abordée.

**FINALITÉ – RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Outil répondant à la demande et au besoin local – fréquentation
- Favorise le lien social et la lutte contre la précarité
- Reposer un équipement qualitatif aux actions existantes (accueils de loisirs , actions jeunesse)
- Favorise l'initiative des habitants (transformation des produits, conservation, partage et/ou vente)
- Développe l'éducation alimentaire et nutritionnelle
- Fédéralise les forces vives locales (distribution, production)

**CONTENU – DÉROULEMENT :**

Méthodologie :

- Projet d'investissement et de financement instruit fin 2013
- Groupe de pilotage autour du secteur famille pour construire le fonctionnement à venir de la cuisine avec les utilisateurs potentiels (jusqu'à la mi 2014)
- Démarrage fin 2014

**PÉRIODICITÉ : ouvert toute l'année ( après rénovation)**

**MOYENS :**

● **COMMUNICATION :**

- groupe de pilotage
- action sociale interne
- convention avec le secteur associatif (cohérence des objectifs)
- convention avec l'éducation nationale

● **HUMAIN :**

- Animatrice sociale et CESF

**PARTENARIAT :**

- Utilisateurs externes :
  - \* accueil de loisirs ADPEP, Anjou, Marie Noëlle,
  - \* 6 écoles du quartier,
  - \* associations resto du cœur, secours populaire, épiceries sociales
  - \* associations du quartier (animations ludiques et festives)
- Utilisateurs internes (Ville-CCAS)
  - \* Action DVS
  - \* Secteur famille (atelier cuisine, fée déclic, jardins partagés, actions familles diverses et transversales)
  - \* action jeunesse (ajc, programme d'animations socioculturelles)
  - \* action collectives service social
- Partenariat institutionnel : ACSE, CAF, DRAAF, Région, Entreprise SEB, PEG, (+ enveloppe parlementaire)

**CORRESPONDANCE :**

<b><u>PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS CAF</u></b>	<b><u>PAR RAPPORT AU PRIORITÉ DU CENTRE SOCIAL</u></b>	<b><u>PAR RAPPORT AUX PUBLICS</u></b>
<u>Équipement à vocation sociale globale</u>	<u>Renforcer la participation des habitants</u>	<u>Enfance</u>
<u>Accueil familial et pluri-générationnels</u>	<u>Action reconduite (et développée)</u>	<u>jeunesse</u>
<u>Animation de la vie sociale</u>		<u>Famille intergénérationnelle</u>
<u>Interventions innovantes et concertées</u>		<u>Participation des habitants</u>

**EVALUATION :**

- occupation effective de la cuisine et impacts sur la population
- nombre de projets innovants (restauration solidaire, transformation et conservation des fruits et légumes,...)
- impact sur les épiceries solidaires et les associations caritatives (savoir cuisiner les légumes, équilibre du panier repas)
- respect des règles d'hygiène et des procédures
- impact sur les activités du centre socioculturel

# CREATION

**AXE JEUNESSE CADRAGE**

## Axe jeunesse – cadrage

L'élaboration du projet du centre socioculturel a permis de retravailler la politique d'animation jeunesse au sein du quartier. Différents principes ont été adoptés :

- Un recentrage des activités
- Une ouverture plus marquée (permanences aux collèges et lycées, co-animation des secteurs 11/13 ans avec les accueils de loisirs)
- Une offre plus importante pour les jeunes de 14/17ans dont les actions citoyennes collectives (AJC) de type chantier (moins de séjours pour financer ces actions) et des programmes d'animation adaptés
- Une co-animation du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (adolescents et jeunes) avec la CESF
- Une transformation du lieu d'accueil libre (jeux, foyer) en accueil d'information jeunesse (orientation, espace cyber, jobs)

Concernant les fonctions des trois animateurs, elles s'organisent autour de quatre priorités :

- Une responsabilité pour chaque action
- Une co animation avec des animateurs vacataires
- Un travail de préparation conséquent avec une évaluation pertinente
- Une approche territoriale de l'animation jeunesse

Outres les changements précités, il a été acté :

- Un travail hebdomadaire ramené du mardi au samedi en période scolaire et du lundi au vendredi en période de vacances pour toute l'équipe
- Des déplacements dans les établissements scolaires
- Des fonctions innovantes sur l'accompagnement scolaire et l'encadrement des AJC
- Un maintien de l'annualisation du temps de travail des animateurs

La mise en œuvre de cette réorganisation, qui nécessite une restructuration de l'équipe jeunesse, sera accompagnée par un plan de formation et d'analyse des pratiques professionnelles dès la fin d'année 2013.

Trois fiches actions reprennent l'ensemble des modifications intégrées au contrat de projet :

- Fiche action : accueil jeune
- Fiche action : cohérence éducative
- Fiche action : Action Jeunesse Citoyenne Collective (AJC)



# **LES ELEMENTS AJOUTES**

## **FICHES ACTIONS JEUNESSE**



## FICHE ACTION N°1

**DÉNOMINATION :** Accueil Jeunes

**RÉFÉRENT :** Equipe jeunesse du centre socioculturel

**PUBLIC VISÉ :** jeunes âgés de 14 à 25ans

**LOCALISATION :** centre socioculturel -2 allée de grenoble

**OBJECTIFS :**

- Favoriser un accueil libre auprès de la jeunesse du quartier tout en répondant à des demandes d'information, d'orientation et d'accompagnement ;
- Animer cet espace avec différents partenaires locaux à savoir :
  - Acodège (équipe de prévention) : suivi individualisé – public cible ;
  - Mission locale : accompagnement vers l'emploi ;
  - Assistantes sociales du CCAS et CESF : accompagnement social individualisé ;
  - PANDA : co-animation de l'espace multimédia ;
  - CRIJ : alimentation du pôle « ressources » (aussi bien PIF que BIJ) ;
  - Maison de la solidarité et PIMMS : alimentation du pôle « ressources » – fonction d'écrivain public.
- Dissocier l'espace jeux de l'accueil jeunes ;
- Favoriser l'orientation aux actions réalisées par l'équipe jeunesse (AJC, Séjours, programme d'animations socioculturelles) mais également aux activités du territoire (clubs sportifs, associations culturelles) ;
- Travailler autant que possible sur l'accompagnement de projet individuel ou collectif (contenu programme d'animations socioculturelles, séjour).

**FINALITÉ – RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Mixité des publics jeunes du quartier (filles/garçons, scolaires/demandeurs d'emploi, mineurs/majeurs, statut social différent)
- Espace de vie reconnu par tous
- Gestion d'un fond documentaire conséquent
- Espace intergénérationnel (PIF/PIJ) : rencontres possibles entre les publics, voire tutorat informel réciproque

**CONTENU – DÉROULEMENT :**

Méthodologie :

- Déménagement du Panda dans l'espace ressource
- Positionnement des partenaires sur leur participation active au sein de l'accueil jeunes : permanences, alimentation du fond documentaire, co-animation
- Travailler sur le déménagement de l'espace jeux devenu une activité à part entière
- Formation des agents dans ce type d'accueil - Mise en place de procédures

**PÉRIODICITÉ : Ouvert à l'année**

**Période scolaire : mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h et mercredi, samedi de 14h à 18h**

**Période vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h**

**MOYENS :**

- **COMMUNICATION :**
  - plaquettes du centre socioculturel
  - site internet de la ville
  - permanences établissements scolaires
- **HUMAIN :**
  - 4 animateurs qui à tour de rôle assumeront les fonctions d'accueil et d'animation de cet espace (deux doivent être présents lors des ouvertures)
  - Intervenants extérieurs (partenaires)

**PARTENARIAT :**

- ACODEGE, Mission locale, service médiation, CRIJ, Service social du CCAS, maison de la solidarité, Panda
- ACSE, CAF

**CORRESPONDANCE :**

<b>PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS CAF</b>	<b>PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS DU CENTRE SOCIAL</b>	<b>PAR RAPPORT AUX PUBLICS</b>
<b>Equipement à vocation sociale globale</b>	Action nouvelle	Jeunesse
<b>Accueil plurigénérationnels</b>		Famille intergénérationnelle
<b>Animation de la vie sociale</b>		
<b>Interventions innovantes et concertés</b>		

**EVALUATION :**

- Nombre de jeunes ayant fréquenté l'espace (orientation)
- Etude sociologique des participants (objectif mixité)
- Etude qualitative et comparative de l'accueil famille et jeunesse
- L'approche qualitative des partenaires

## FICHE ACTION N°2

**DÉNOMINATION : Actions Jeunesse Citoyenne collective (AJC)**

**RÉFÉRENT : Equipe d'animation jeunesse du centre socioculturel**

**PUBLIC VISÉS : 15-17ans**

**LOCALISATION : Priorité quartier de la Fontaine d'Ouche**

**OBJECTIFS :**

- permettre à des jeunes du quartier âgés de 15 à 17 ans d'œuvrer dans une action citoyenne pendant les vacances scolaires
- favoriser l'esprit d'équipe et les fondamentaux de la socialisation
- sensibiliser les jeunes sur l'alimentation (confection des repas, équilibre alimentaire, coût)
- agir de manière visible sur l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat
- travailler sur ses propres limites, sa responsabilisation et sa régularité
- accéder à une bourse éducative facilitant l'autonomie, la mobilité ou l'accompagnement à la scolarité (items)
- favoriser le lien entre les autres actions du territoire (en particulier le pôle « ressources » - accueil jeunes et le CLAS)

**FINALITÉ – RÉSULTATS ATTENDUS :**

- AJC réalisée dans les temps, visible et pertinente pour les habitants du quartier
- mixité des publics
- impacts sur les autres actions visibles
- affectation et pertinence des bourses éducatives
- implication des partenaires locaux pour le financement des bourses (bailleurs, commission de quartier, autres services ville)

**CONTENU – DÉROULEMENT :**

Méthodologie :

- 10 jeunes par AJC de 5 jours
- Choix de l'AJC avec les partenaires locaux

<ul style="list-style-type: none"> <li>● Journée de 9h à 17h (restauration obligatoire)</li> <li>● implication des parents (présence à la réunion préparatoire, possibilité d'accompagner les jeunes dans la restauration)</li> <li>● AJC ne doit pas demander un niveau élevé de technicité – les thématiques sont variées : rénovation de mobilier urbain, aménagement espace vert, implication dans les actions solidaires ou caritatives, logistique événementiels</li> <li>● le montant des bourses est défini par le conseil municipal – les jeunes devront fournir des justificatifs de paiement relatifs aux items cités précédemment</li> </ul>
<p><b>PÉRIODICITÉ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 5 AJC par an</li> </ul>
<p><b>MOYENS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● COMMUNICATION : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ plaquette centre socioculturel</li> <li>○ site internet</li> <li>○ pôle ressources -Accueil jeunes</li> <li>○ permanences établissements scolaires</li> <li>○</li> </ul> </li> <li>● HUMAIN : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2 animateurs dont un permanent et 1 CESF ou animatrice famille</li> <li>○ les services techniques de la ville ou des bailleurs assurent la logistique (pas d'intervention directe)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>PARTENARIAT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● service des espaces verts, bailleurs, service voirie, associations caritatives et solidaires, services culturels</li> <li>● ACSE, CAF, commission de quartier,</li> </ul>
<p><b>EVALUATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Typologie des jeunes participants (mixité)</li> <li>● type d'AJC retenue</li> <li>● impact sur les jeunes participants (passerelles)</li> <li>● affectation des bourses</li> <li>● amélioration du cadre de vie (respecté, apprécié)</li> </ul>

## FICHE ACTION N°3

**DÉNOMINATION :** Jeunesse – Continuité et cohérence éducative

**RÉFÉRENT :** Equipe jeunesse du centre socioculturel

**PUBLIC VISÉ :** Jeunes âgés de 11 à 17 ans

**LOCALISATION :** locaux du centre socio culturel et espaces du quartier

**OBJECTIFS :**

- Eviter la rupture d'accompagnement éducatif entre les accueils de loisirs enfants et l'animation jeunesse du quartier
- Renforcer la présence active des animateurs auprès des dispositifs existants (CLAS, animations transversales, service des sports)
- Favoriser le lien entre les établissements scolaires (collèges et lycée) et l'équipe d'animation
- Développer une offre d'animation évolutive et en cohérence avec les âges
- Travailler avec les forces vives locales (en particulier associations) aussi bien dans le contenu des projets d'animation que dans la recherche de publics
- Aborder de manière constructive l'implication des parents (liaison avec le secteur famille à renforcer)

**FINALITÉ – RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Une meilleure lisibilité de l'action jeunesse aussi bien pour les jeunes, les familles et les partenaires locaux
- Une transversalité interne et externe facilitant le parcours éducatif du jeune et de sa famille
- Une prise en compte plus large de la jeunesse du territoire
- Une légitimité d'action sur l'ensemble de ce secteur

**CONTENU – DÉROULEMENT :**

Méthodologie :

- Travail avec les deux accueils de loisirs du quartier sur la mise en œuvre commune d'un accueil de loisirs 12-14ans
- Réalisation de conventions avec les deux collèges et lycées pour une intervention pertinente de l'équipe d'animation au sein des établissements aussi bien auprès des jeunes que des personnels éducatifs et pédagogiques (CDI, Infirmières, CPE, AS....et enseignants)
- Définir des programmes d'animation jeunesse pertinents en phase avec les demandes (accueil jeunes, permanences établissement, CLAS) et différenciés : 11-13 ans et 14-17 ans



- Etre en appui au dispositif CLAS (co-animation avec la CESF) en interne mais aussi avec les deux autres partenaires (CSF et ECLA) –
- Proposition d'animation ludique (incitation à participer aux programmes d'animation)

**PÉRIODICITÉ :**

- Clas : affectation horaire d'animateur : 4 à 6h /semaine
- programmes d'animation socioculturelle 11-13 et 14-17ans en particulier pour les vacances scolaires – mercredis et samedis à travailler
- permanences établissements scolaires : 2à 4 h de présence hebdomadaire de deux animateurs /équipement

**MOYENS :**

- **COMMUNICATION :**
  - plaquette du centre socioculturel
  - site internet
  - présence dans les établissements scolaires
  - Accueil jeune (pôle ressource)

● **HUMAIN :**

- 4 animateurs permanents + animateurs des accueils de loisirs (11-13ans) + animateurs vacataires (CLAS) + CESF

**PARTENARIAT :**

- ADPEP (accueil de loisirs 1 allée du Roussillon), accueil de loisirs service jeunesse – ville ( Anjou), collège Bachelard, collège Rameau, lycées (à déterminer),
- ACSE, CAF

**CORRESPONDANCE :**

<b><u>PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS CAF</u></b>	<b><u>PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS DU CENTRE SOCIAL</u></b>	<b><u>PAR RAPPORT AUX PUBLICS</u></b>
<b><u>Equipement à vocation sociale</u></b>	<b><u>Action nouvelle</u></b>	<b><u>Jeunesse</u></b>
<b><u>Animation de la vie sociale</u></b>		
<b><u>Interventions innovantes et concertées</u></b>		

EVALUATION :

- Taux d'enfants inscrits aux accueils de loisirs enfants et passés au secteur jeunesse
- Fréquentation, implication des familles d'adolescents au sein des différentes actions
- Evaluation des effets passerelles internes et externes
- Développement des actions avec les établissements scolaires (individuels éducatifs ou collectifs thématiques)

## PERFORATEUR SDS-PLUS 36 V GBH COMPACT



